



OUI

AU PAYS D'ARLES

L'avenir de notre territoire se joue aujourd'hui et vous en êtes les premiers acteurs

Face à la réforme territoriale envisageant l'intégration à la Métropole Aix-Marseille-Provence des 3 intercommunalités et des 29 communes constituant le Pays d'Arles, un projet alternatif, cohérent, fort, respectueux de l'identité de notre territoire, favorisant l'innovation, garant d'une proximité des services publics avec les citoyens, est engagé.

2021 : la menace d'une Métropole unique à l'échelle départementale

La disparition du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est programmée pour 2021.

La première conséquence sera le transfert des compétences du département à la Métropole Aix-Marseille-Provence. La seconde pourrait être la fusion forcée des 29 communes du Pays d'Arles avec la Métropole.

Dans ce scénario, le territoire perdrait la maîtrise de son avenir.

Projet alternatif : un Pays d'Arles uni et autonome

Les élus du Pays d'Arles, maires, présidents des 3 intercommunalités, députés et sénateurs, ont développé un projet alternatif dans lequel le Pays d'Arles coexiste avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Dans ce scénario, le Pays d'Arles reprend sur son territoire les compétences et les ressources correspondantes du Conseil départemental après la disparition de celui-ci.

Il garde les moyens d'offrir un service public de proximité et de qualité à ses habitants.

Le Pays d'Arles, un territoire dynamique à forte identité

Le Pays d'Arles porte en lui de nombreux atouts et se donne les moyens de son ambition.

Ce territoire à échelle humaine bénéficie d'un patrimoine historique et naturel remarquable, préservé, qui lui apporte une notoriété et une attractivité au niveau national et international.

Le Pays d'Arles est un pôle économique d'exception dans des domaines tels que l'agriculture, le tourisme, et la culture, s'appuyant sur des infrastructures et des services, publics et privés, de qualité.

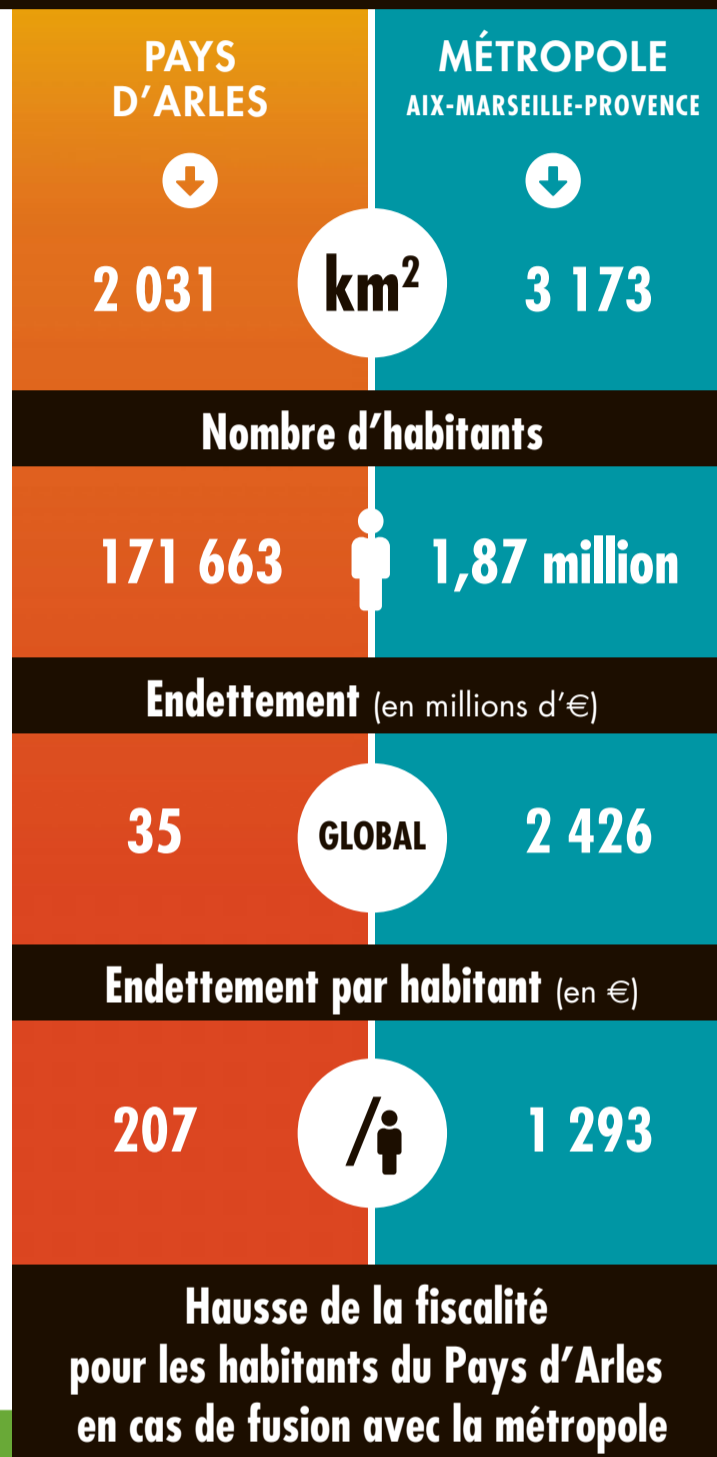
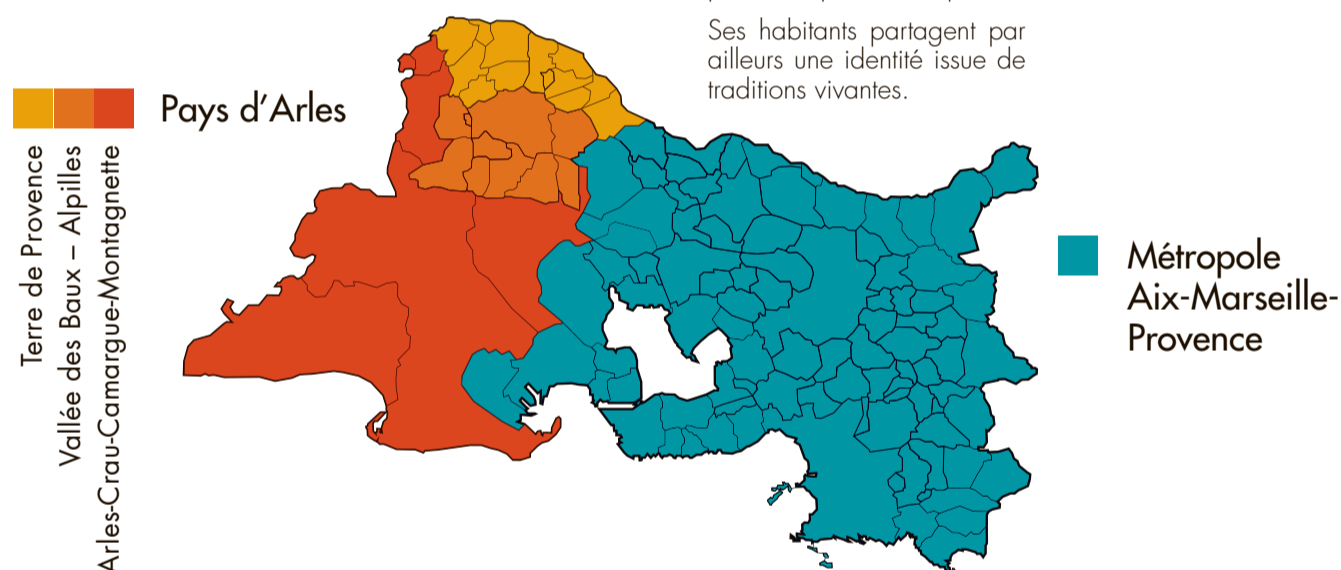
Ses habitants partagent par ailleurs une identité issue de traditions vivantes.

Le Pays d'Arles, compatible avec les attentes gouvernementales

Le projet de Pays d'Arles autonome va dans le sens de la réforme territoriale mise en œuvre par l'État pour simplifier l'organisation administrative de la France.

Le président de la République a de plus indiqué qu'il était ouvert à l'expérimentation institutionnelle dans les territoires où les élus locaux se regrouperaient.

C'est ce qui est à l'œuvre à l'échelle du Pays d'Arles : ce projet est partagé par une grande majorité des élus du territoire.



**VOUS AUSSI, SOUTENEZ LE TERRITOIRE DU PAYS D'ARLES !
EXPRIMEZ-VOUS EN ÉCRIVANT À : OUI@PAYS-ARLES.ORG**

Le Pays d'Arles est engagé dans un Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui fait de lui un acteur majeur du développement durable dans un territoire doté de deux Parcs naturels régionaux

Le Conservatoire de musique du Pays d'Arles, un exemple de coopération intercommunale à succès

PAYS D'ARLES : UN TERRITOIRE DE PROJETS



Le Pays d'Arles partage une identité forte issue de traditions vivantes



Bientôt un nouveau MIN (marché d'intérêt national), n°1 des MIN de production en France, pour valoriser une filière agricole d'exception



La culture, axe de développement essentiel du Pays d'Arles, créateur d'attractivité et de notoriété